

CLOTÛRE DU COLLOQUE

« Dérives sectaires et processus de radicalisation, une question à débattre »

Je remercie tous les intervenants qui, tout au long de cette exceptionnelle journée ont apporté, chacun dans son domaine de compétence, un éclairage supplémentaire au phénomène complexe de l'emprise sectaire, et à celui de la radicalisation sous toutes ses formes.

Si, comme le souligne Jean-Pierre Jouglà, Président de notre Comité Scientifique, le choix du thème de ce jour nous a semblé d'une incontournable pertinence, c'est que, « nos associations d'aide aux victimes savaient, sur le terrain, que la radicalité violente à prétention islamique avait à voir avec les sectes. »

Les divers orateurs qui se sont succédé à cette tribune, chacun spécialiste de disciplines différentes, de nationalités diverses en Europe et au-delà, certains porte-parole de gouvernements, ont développé, à travers leur lecture, historique, juridique, sociologique, psychologique, linguistique, une analyse des causes et des moteurs qui conduisent à la radicalisation et à la sujétion.

Je tiens à remercier tout particulièrement nos deux témoins, Véronique Roy et Sophie Poirot, qui, toutes deux ont eu le courage et la générosité de venir exposer leur douloureuse expérience, l'une de mère ayant perdu son fils parti en Syrie, l'autre ayant vécu 12 années d'emprise dans des conditions intolérables, et a finalement gagné son procès contre le gourou.

Ce colloque s'est voulu être une ouverture sur la prise de conscience que, « tout groupe sectaire radicalisé est porteur d'un projet politique, celui de prendre le pouvoir, non seulement sur l'individu, non seulement sur un groupe, mais dans une idéologie utopiste et passéiste, sur l'humanité tout entière.